



Votre Comité d'Entreprise n'est pas qu'une instance de choix et de gestion des œuvres sociales. Il est chargé de représenter l'expression collective des salariés et de prendre en compte leurs intérêts dans les décisions relatives à la vie dans l'entreprise :

- les conditions de travail, d'emploi et de formation professionnelle des salariés,
- leurs conditions de vie dans l'entreprise,

Le SNU Bourgogne vous informe mensuellement des principaux dossiers vus en CE et des décisions prises, avec leurs impacts sur votre quotidien.

Évolution de l'inscription / NPDE

Programme « Nouveau Parcours du Demandeur d'Emploi »

Le SNU estime que ce projet permet deux avancées que nous demandions depuis plusieurs années : l'abandon de l'EID qui était une fausse bonne idée, qui a montré qu'elle ne fonctionnait pas, le rapprochement du premier entretien de suivi avec le référent ainsi que de l'entretien d'inscription/diagnostic.

Mais nous estimons que les conditions de réussite ne sont pas au rendez-vous et que tous ces changements auront des impacts forts sur les conditions de travail, la carrière professionnelle des agents et l'ambiance au travail en spécialisant trop les conseillers.

- Pôle emploi va laisser les DE se débrouiller pour toute la partie saisie administrative (y compris AE) de l'inscription, et une proportion non négligeable de ceux-ci ne sont pas assez autonomes. Les modalités d'appui prévues ne répondront pas à tous les besoins.

- Il est aberrant que les Conseillers à Dominante Entreprise ne participent pas à cette activité, à la fois parce que leur expertise sur le marché du travail serait un vrai plus pour les nouveaux chercheurs d'emploi, mais principalement parce que cette mission repose uniquement sur une partie des conseillers qui sont déjà les plus chargés.

- Nos espaces d'accueil ne sont pas adaptés à cette évolution

- Le projet comporte de nombreuses incertitudes et risques : avenir des agents GDD, impact de l'outil d'aide au diagnostic...

Le SNU a voté Contre ce projet et nous trouvons dommage que l'établissement n'ait pas attendu les résultats des régions précurseurs (dont notre futur « conjoint », la Franche-Comté) avant de généraliser.

Classification

« Gagnants-Perdants » (Noir Désir 2008)

Les élus du CE ont émis globalement un avis défavorable sur ce sujet, avec seulement 4 voix Pour sur 11.

Le SNU a voté Contre ce miroir aux alouettes. Certaines organisations syndicales auraient-elles des doutes ?

Généralisation des fermetures de l'accueil et notion d'accès direct au DE

Nouveau concept : l'agence ouverte fermée

Après un test sur 6 agences de la région, l'établissement a décidé de généraliser cette pratique dès le 2 novembre. Il s'agit de n'ouvrir toutes les agences que le matin de 8h30 à 12h30, y compris le jeudi. Elles seront donc fermées au flux tous les après-midi, ce qui ne fait que 20 heures d'ouverture totale.

Pour ce dossier, la DG ne parle plus du tout d'accueil mais utilise la notion subtile « d'accès direct du DE à son conseiller référent et de développement des services personnalisés sur rendez-vous » !

Elle proclame sans états d'âme que nous sommes toujours ouverts 35 heures par semaine : ***ou comment inventer la notion d'agences ouvertes/fermées !***

Autre moment de grâce : la DG écrit que les DE auraient l'impression que les entretiens durent plus longtemps !

Bien évidemment, les DE qui ont bénéficié de ces RDV sans pression et les conseillers qui ont pu travailler dans de meilleures conditions ne peuvent être que satisfaits de cette amélioration. Mais quand on compare avec la grande masse de ceux qui ont peu ou pas d'entretien, aux conseillers qui font leur maximum avec des portefeuilles délirants, le compte n'y est pas.

Le service public de l'emploi que nous voulons est celui qui ne laisse personne au bord du chemin.

Suite de la présentation du Contrôle de la Recherche d'Emploi

Un manager anime une équipe de 3 personnes en Franche-Comté et la Bourgogne va créer un poste de manager pour 4 agents... alors que les REP croulent sous la charge, ce choix de déploiement des moyens peut surprendre.

Nous avons eu une présentation de l'expérimentation Franc-Comtoise : en 10 mois 2000 DE ont été contrôlés, il y a eu 35% de sanctions (contre 8% au National, chiffres du Conseil d'administration) et ce qui apparaît comme quelque chose de positif pour la Direction est que 22% de ces DE radiés 15 jours ne se sont toujours pas réinscrits au bout d' 1 an.

Les chiffres du chômage vont s'améliorer !

Plus d'explication sur notre site et dans le numéro précédent d'en direct du CE : [lien](#)

Bilan social

Santé des agents et conditions de travail

Nous avons interpellé l'établissement sur le taux très élevé d'absentéisme des agents, en forte progression, notamment la part des absences pour maladies. Pôle emploi Bourgogne affiche un taux de 9,6 % alors que la moyenne française est de 4,6 % !

Nous estimons qu'il est urgent d'avoir une réflexion sur les conditions de travail et l'organisation, l'impact de celles-ci sur la santé des agents et de mettre en place des actions correctives.

Malheureusement, l'établissement n'a présenté aucune analyse des données et s'est plutôt livré à un numéro de claquettes que nous estimons désolant. Beaucoup d'agents vont mal, ce que reflète aussi l'indicateur « Qualité de Vie au Travail » et Pôle emploi en porte la responsabilité. Le SNU a seulement obtenu que le CHSCT fasse un travail spécifique d'analyse des données le concernant.

Promotion : cela ne s'arrange pas pour les statuts publics....

Sans surprise, aucun agent de statut public n'a eu de promotion en 2014...

Le SNU a voté Contre ce bilan, comme la CFDT, alors que la CGC a voté Pour, CFTC et CGT s'abstenant.

Vos contacts :

Elus CE :

francoise.voisenet@pole-emploi.fr

sylvie.selaries@pole-emploi.fr

fabienne.amico@pole-emploi.fr

soumaya.mansar@pole-emploi.fr

veronique.delice@pole-emploi.fr

emmanuel.berthaud@pole-emploi.fr

Représentant Syndical :

michel.ramillon@pole-emploi.fr